



Paris le 13 Février 2012

Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

**Les biotechnologies végétales, une chance  
pour le développement durable de l'agriculture.**

Le monde est confronté au défi de devoir nourrir plus de 9 milliards d'humains en 2050, ce qui exigera d'augmenter la production agricole de 50 %. Cette augmentation devra se faire à 80 % par la croissance des rendements des cultures et essentiellement dans les pays en développement. Pour éviter que cet effort considérable ne pèse sur les ressources naturelles et ne génère de nouvelles pollutions, le recours aux biotechnologies sera incontournable, y compris dans les pays émergents et les pays pauvres.

**Des constats inquiétants pour l'avenir de l'agriculture**

Dans les pays développés eux-mêmes, l'agriculture est confrontée à plusieurs handicaps qui affectent sa compétitivité et qui ne pourront pas être levés non plus sans innovation technologique :

- **une tendance à la stagnation des rendements des grandes productions végétales et des coûts de production élevés ;**
- **la nécessité de trouver des alternatives à la protection chimique des cultures** en accord avec les préoccupations environnementales et sanitaires exprimées tant en France, lors du Grenelle de l'Environnement, que dans l'Union Européenne et dans les organisations internationales ;
- **un problème préoccupant d'alimentation en eau des cultures** qui risque de s'aggraver avec les changements climatiques annoncés ;
- **une dégradation régulière de la fertilité et du potentiel agronomique des sols.**
- **une perte régulière de terres arables en France et dans le monde.**

De plus, nous ne devons pas sous-estimer le **durcissement de la concurrence entre les grands pays agricoles**, européens d'une part et américains du Nord comme du Sud d'autre part. Sans compter que l'Europe orientale et l'Asie pourraient manifester leurs potentiels plus rapidement qu'on ne le croit. Les producteurs européens et français en particulier doivent déjà assumer des coûts sociaux très lourds et les normes environnementales les plus contraignantes du monde. **Ils ne peuvent être aussi privés de l'innovation sous peine de perdre rapidement leur place dans la compétition internationale.**

**L'essor des biotechnologies végétales bloqué par les réglementations**

Alors que ces constats nécessiteraient la mise en œuvre rapide et conséquente de tous les moyens scientifiques et technologiques disponibles, **les biotechnologies végétales sont empêchées de contribuer à l'effort global de recherche de solutions.** En effet, dans le domaine du génie génétique, les réglementations européennes et françaises sont devenues si restrictives et si lourdes qu'elles bloquent toute capacité de la recherche d'y prendre part, alors qu'au contraire les progrès de la connaissance scientifique

depuis plus de 15 ans d'une part, et la très large expérience internationale acquise d'autre part, devraient en toute logique s'accompagner d'un allègement de cette réglementation.

**Il en résulte un isolement croissant de notre recherche et de nos industries qui menace notre indépendance technologique, pénalise notre compétitivité, compromet notre influence** et nous interdit de participer au développement agricole des pays les plus démunis qui pourraient profiter des fruits de notre recherche publique.

**Par ailleurs, force est de constater que ces réglementations contraignantes ont favorisé le développement des grands groupes semenciers.** Seuls ceux-ci peuvent encore supporter les coûts de plus en plus élevés des contrôles imposés, De plus ils peuvent aussi aisément délocaliser leurs activités de recherche et de production dans les régions du monde où les réglementations ne sont pas un obstacle à l'innovation. Or cette situation entraîne un déplacement des finalités de recherche au profit de pays potentiellement concurrents. Elle compromet les partenariats entre la recherche publique, les universités et les entreprises qui sont souvent à l'origine d'avancées décisives, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

**L'impossibilité de fait de toute expérimentation au champ** des plantes génétiquement modifiées, au motif de risques potentiels pour l'environnement et la santé animale et humaine, **agit comme une interdiction des travaux de recherche. En effet il ne peut y avoir de recherche agronomique sans expérimentation au champ.** Or les perspectives de ces recherches concernent des enjeux d'intérêt général tels que les réponses aux défis d'un déficit en eau, la diminution des engrais azotés, l'adaptation à l'augmentation des températures, la lutte contre les insectes parasites, les maladies et les virus responsables de pertes de récolte très importantes ou la production de biomolécules pour l'énergie, la chimie et la pharmacie.

#### **Ne pas rester à l'écart des innovations issues du génie génétique.**

**Depuis plus de 15 ans les surfaces cultivées avec des plantes transgéniques progressent fortement dans des pays très différents de la planète.** Elles ont couvert 160 millions d'hectares (10 % des surfaces cultivées dans le monde) en 2011, et ont amélioré les conditions de travail et la compétitivité des **16,7 millions d'agriculteurs** (dont 90 % situés dans les pays en développement) qui les ont adoptées. Aucune des accusations prophétisées contre ces cultures transgéniques ne se sont réalisées, ce qui rend d'ailleurs incompréhensible le moratoire français sur le maïs Bt qui ne repose sur aucune justification scientifique. Par ailleurs des centaines de plantes issues des biotechnologies vertes vont être mises en marché dans les années à venir qui sont autant de marchés nouveaux, souvent à forte valeur ajoutée, qui vont s'ouvrir pour les filières agricoles et agro-industrielles aptes à saisir ces opportunités.

**L'Europe, et la France avec elle, ne peuvent rester plus longtemps à l'écart du dynamisme de l'innovation dans la création variétale issue du génie génétique et que l'on peut constater dans de nombreux pays, aux Etats-Unis comme dans les pays émergents, lesquels sont déjà, ou le deviendront, nos concurrents sur les marchés mondiaux des produits agricoles et agroalimentaires. Ne pas agir dans ce domaine créera à échéance rapide une perte d'expertise, une dépendance technologique et économique, une perte de compétitivité coûteuse pour notre agriculture et négative pour notre balance commerciale, pour l'emploi et notre sécurité d'approvisionnement en matières agricoles.** Relancer notre recherche dans le domaine des biotechnologies vertes s'inscrit parfaitement dans la volonté affichée de relancer la croissance en remettant au centre de la politique économique une dynamique de l'offre de production de nos filières agricoles et agro-industrielles sur le territoire français.

#### **Des décisions incontournables dans trois directions :**

Dans une période où, en France, se définissent les grandes orientations pour les années à venir, il importe qu'un signal fort soit envoyé en faveur des biotechnologies végétales, en direction des filières agricoles et de la communauté de la recherche, sous peine de laisser s'échapper ces innovations majeures dont notre agriculture et notre économie ont besoin.

Cela passe par des décisions incontournables dans trois directions :

**1 - Réviser les directives européennes et les lois françaises devenues trop lourdes :** les autorisations de mise sur le marché ou d'essais aux champs doivent être examinées d'une manière pragmatique, au cas par cas, sur des critères scientifiques. **Quelle que soit la technologie utilisée**, il est important que ces procédures de contrôles puissent rester accessibles, notamment aux PME de la filière semences. Ce qui ne signifie pas la suppression des contrôles des nouvelles variétés végétales cultivées et mises sur le marché mais leur adaptation au vu des connaissances acquises.

Cette adaptation passe par la réforme des instances d'expertise qui sont aujourd'hui complètement bloquées par des oppositions idéologiques internes. Ainsi en est-il du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB) qui a été décomposé en deux comités. Le Comité Ethique, Economique et Social (CEES) qui est supposé faire des recommandations de nature sociétale, mais qui remet systématiquement en cause, en raison de sa composition, les avis rendus par le Comité scientifique.

**2 - Autoriser les essais aux champs en les sécurisant** pendant la durée des recherches. Les programmes de recherche autorisés doivent pouvoir se réaliser sans que pèsent sur eux des risques de destruction. Ceci exige une réforme des procédures, du contrôle et de la communication sur les essais aux champs.

**3 - Accompagner cette évolution d'investissements conséquents** à plusieurs niveaux :

- **Des projets** associant chercheurs, industriels et agriculteurs sont aujourd'hui d'une nécessité vitale et urgente pour éviter de perdre notre savoir-faire et revivifier tant la recherche que les industries agricoles ;

- **Les enseignements de la biologie et des biotechnologies végétales doivent, d'une manière générale, être revisités et renforcés** tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur ;

- Les formations en amélioration génétique des plantes dans les établissements d'enseignement agricole ou agronomique doivent être davantage soutenues.

**Les biotechnologies végétales pourront ainsi contribuer à la croissance verte de l'Europe et de la France et notamment à une agriculture durable « économiquement viable, socialement responsable et écologiquement saine ».**

### **Sept questions sur l'avenir des biotechnologies végétales**

En complément de notre constat qui est un **véritable cri d'alarme** pour sauver les biotechnologies végétales dans notre pays, nous vous serions reconnaissants de nous apporter votre point de vue sur les **7 questions** que les experts et membres de notre organisation ont souhaité vous poser pour éclairer les français qui s'intéressent aux perspectives de la science pour assurer le développement d'une agriculture durable :

- La réglementation européenne.
- L'expérimentation au champ
- L'expertise scientifique
- Le fonctionnement du Haut Conseil des Biotechnologies
- L'avenir de la recherche publique
- La revalorisation des sciences du vivant
- Une nouvelle mission du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) dans le domaine scientifique

Marc Fellous,  
Président de l'AFBV

Sept questions : lire au verso.

**SEPT QUESTIONS POSEES PAR L'AFBV  
AUX CANDIDATS A L' ELECTION PRESIDENTIELLE**

**Question 1 : La réglementation européenne.**

Nous constatons que la **réglementation européenne** actuelle qui régit l'autorisation de produire des variétés nouvelles de semences issues des biotechnologies végétales et utilisant la transgénèse est devenue tellement lourde, coûteuse et inadaptée, qu'elle favorise principalement le développement des entreprises ayant la plus grande solidité financière alors que les PME sont, de fait, de plus en plus exclues.

**Pensez-vous qu'il faille prendre des mesures pour permettre aux PME de rester des acteurs sur le marché des semences issues des biotechnologies ? Etes-vous d'accord pour que la France propose une réforme des procédures européennes en vue de les alléger et de faire en sorte qu'elles restent accessibles à toutes les entreprises qui innovent ?**

**Question 2 : L'expérimentation au champ**

Nous constatons que les scientifiques de la recherche publique et privée ne peuvent plus entreprendre des recherches en génie génétique avec l'objectif que celles-ci débouchent sur de nouvelles variétés parce que les autorisations d'expérimentation sont très difficiles à obtenir, et les indispensables essais au champ sont systématiquement détruits, ce qui ne permet pas par ailleurs d'appliquer correctement le principe de précaution.

**Pensez-vous qu'il faille prendre des mesures pour que l'expérimentation au champ des nouvelles variétés de semences issues des biotechnologies reste possible ? Quelles mesures concrètes envisagez-vous de proposer ?**

**Question 3 : l'expertise scientifique**

Nous pensons que les agences scientifiques d'évaluation jouent un rôle essentiel dans le processus de prise de décision politique concernant les autorisations de mise en marché des nouvelles variétés végétales issues des biotechnologies végétales alors qu'elles sont remises en question et de moins en moins écoutées ?

**Pensez-vous qu'il faille réhabiliter la légitimité de l'expertise des agences scientifiques d'évaluation ? Et que comptez vous faire dans ce but ?**

**Question 4 : le fonctionnement du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB)**

Nous constatons que le fonctionnement du Haut Conseil des Biotechnologies n'est pas satisfaisant, en particulier celui du Comité Ethique, Economique et Social du HCB dont les membres représentent le plus souvent des organisations au lieu d'être des personnes qualifiées et totalement indépendantes de tous groupes de pression.

**Pensez-vous modifier les règles de fonctionnement du HCB ? Seriez-vous prêt à revoir les modalités et les critères de nomination des membres du HCB ?**

**Question 5 : l'avenir de la recherche publique**

Nous constatons que les projets de recherche et les financements publics français et européens consacrés aux biotechnologies demeurent insuffisants malgré les efforts consentis dans le cadre des programmes d'avenir. Cette situation révèle un manque d'anticipation de la recherche publique. Ainsi l'INRA n'encourage plus les recherches sur les plantes génétiquement modifiées (PGM) pour application directe dans le domaine agronomique depuis de nombreuses années (14 ans), et les quelques travaux qui s'y rapportent sont le fait de très rares chercheurs isolés qui ne reçoivent aucun soutien.

**Etes vous prêt à donner un objectif clair et ambitieux en faveur des biotechnologies végétales aux responsables de la recherche agronomique publique ? Etes vous d'accord pour que la transgénèse redevienne un axe de recherche important ?**

**Question 6 : la revalorisation des sciences du vivant**

Nous constatons que les sciences du vivant sont délaissées par les jeunes et les enseignants alors qu'elles seront de plus en plus sollicitées pour trouver des solutions aux grands défis de la planète ?

**Que pensez-vous faire pour redorer le blason des sciences du vivant dans l'enseignement ?**

**Question 7 : une nouvelle mission du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) dans le domaine scientifique**

Nous constatons que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) n'a pas pour mission de veiller à ce que les grands médias respectent le pluralisme des idées sur les controverses scientifiques.

**Pensez-vous souhaitable de donner cette nouvelle mission au CSA pour assurer une information des citoyens rigoureuse et équilibrée sur les grands enjeux scientifiques de notre pays ?**

Association Française des Biotechnologies Végétales ( AFBV)  
Association Loi de 1901  
Adresse postale : AFBV 39, rue du Cherche-Midi 75006  
Contact : [AFBV@orange.fr](mailto:AFBV@orange.fr)  
Site Internet : [www.biotechnologies-vegetales.com](http://www.biotechnologies-vegetales.com)  
Tel : 06 83 46 55 3